

ALLIANCE POUR LA DEMOCRATIE ET LA
FEDERATION – RASSEMBLEMENT
DEMOCRATIQUE AFRICAIN
(ADF-RDA)

BUREAU POLITIQUE NATIONAL

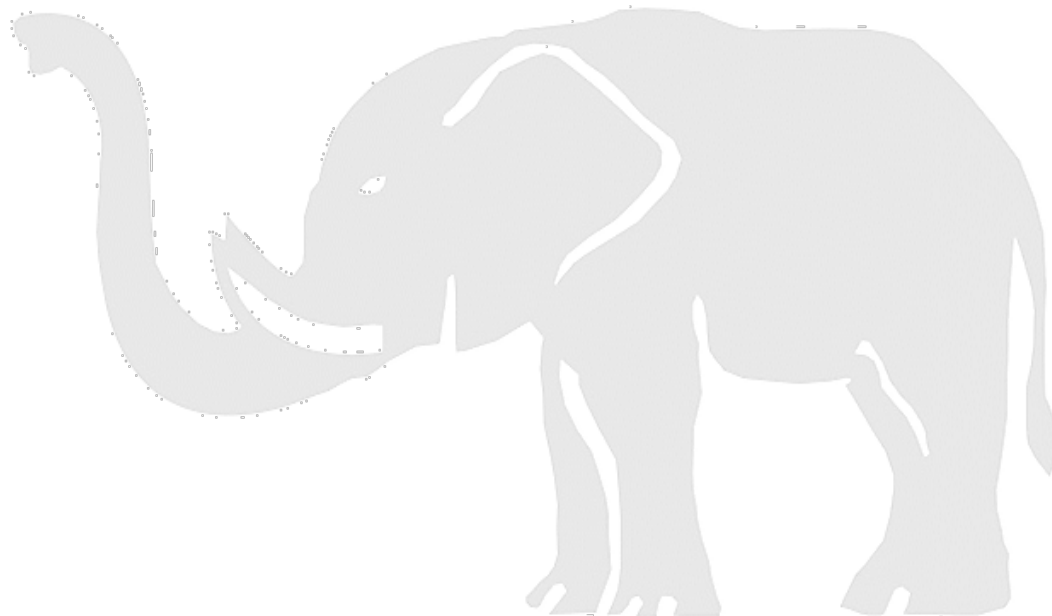
BUREAU EXECUTIF NATIONAL

SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**MANIFESTE DE L'ALLIANCE POUR LA
DEMOCRATIE ET LA FEDERATION
RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN
(ADF-RDA)**



*L*ettre à mes compatriotes

L'**Alliance pour la Démocratie et la Fédération - Rassemblement Démocratique Africain (ADF-RDA)** est un parti politique de sensibilité libérale et solidaire, animé par des hommes et des femmes qui ont une vision commune de la société burkinabè, qu'ils désirent partager et mettre en œuvre avec le peuple souverain du Burkina Faso.

Cette société que nous souhaitons construire avec chacun de vous, est une société qui place au centre de ses valeurs, l'homme et le travail.

Nous voulons construire un pays dans lequel chaque citoyen, conscient que son devenir se trouve dans l'effort et la persévérance, pourra d'une part, travailler et progresser de façon juste et honnête et d'autre part, jouir équitablement des fruits de la croissance.

Nous voulons construire une nation éclairée dans laquelle chacun sera instruit pour être libre.

Nous voulons construire un Etat solidaire, dans lequel les populations vulnérables et l'ensemble des citoyens trouveront continuellement de l'aide, du soutien, de l'accompagnement, et de la protection.

Nous voulons construire un monde de tolérance, un monde où la vie est sacrée, où la probité et le respect de l'autre sont des repères cardinaux avec une classe politique plus représentative et responsable.

Nous voulons construire une société burkinabè grâce à une éducation civique pour tous en vue de préserver le bien public, de cultiver l'honneur et la dignité ainsi que le respect de la parole donnée.

Nous voulons construire une société dans laquelle la femme ne sera plus lésée et brimée, une société de droit dans laquelle tous les crimes seront punis, une société néanmoins où nul ne pourra être condamné à mort, ni être exécuté.

Nous voulons construire une nation prospère où chaque enfant sera éduqué, soigné et vivra dans un environnement sain et propre.

C'est parce que nous avons des idéaux et des principes qui ont pour nom la liberté, la justice, l'égalité, la paix et auxquels nous avons pleinement foi, que nous voulons conquérir le pouvoir d'Etat, afin d'œuvrer avec chaque citoyen du Burkina Faso, pour un peuple intègre et travailleur qui croit en l'avenir du Burkina Faso et à la place de l'Afrique dans le monde, qui sait vivre avec les autres peuples du monde.

LE PRESIDENT

Me Gilbert Noël OUEDRAOGO

Table des matières

I. LES FONDEMENTS DE NOTRE ENGAGEMENT	4
II. LA GOUVERNANCE POLITIQUE, ECONOMIQUES ET SOCIALES.....	5
II.1. La gouvernance Politique	5
II.2. La gouvernance économique et sociale.....	6
II.3. L'insertion sociopolitique et la responsabilisation de la Jeunesse.....	7
II.4. L'insertion sociopolitique et le renforcement de l'autonomisation de la femme... 	7
II.5. Genre et inclusion sociale des groupes vulnérables.....	7

I. LES FONDEMENTS DE NOTRE ENGAGEMENT

❖ **Construire ensemble une nation nouvelle, réconciliée et en paix avec elle-même :**

Une nation de stabilité

Aucune société ne peut espérer le progrès si elle ne garantit pas un minimum de stabilité, condition essentielle de tout épanouissement véritable.

Une nation qui garantit le Bien-être de tous et de chacun

L'épanouissement favorise la satisfaction des besoins, à la fois individuels que collectifs.

Une nation qui garantit la Prospérité à la mesure de l'effort

La prospérité repose non pas seulement sur l'accroissement de la richesse, mais aussi et surtout sur son égale répartition, le droit de chacun de réclamer de la société autant que lui-même donne à cette société.

Une nation qui garantit la quiétude

C'est seulement à cette condition qu'il est possible de réaliser le vivre ensemble harmonieux basé sur la tolérance, le respect de la différence, en somme la réalisation des attentes de tous.

❖ **Construire ensemble une nation qui garantit la liberté chèrement acquise par nos devanciers au prix de sacrifices suprêmes :**

La liberté de pensée

Dans la mesure où la pensée fonde la différence entre l'Homme et l'animal, nul ne doit être inquiété pour ses opinions aussi bien politiques que religieuses.

La liberté d'expression

La liberté d'expression est le corolaire de la liberté de pensée. Chacun a le droit de dire ce qu'il pense aussi longtemps que la démocratie sera l'idéale auquel nous croyons.

La liberté de circuler

Le droit d'aller et de venir librement est une exigence de la liberté que nous nous devons de défendre et de chérir dans les regroupements sous régionaux.

La liberté d'entreprendre

Elle constitue l'un des piliers essentiels de l'économie de marché tel que contenu dans l'orientation essentielle du libéralisme. Dans un contexte de chômage exacerbé, conscient que l'Etat à lui seul ne dispose pas des

capacités à même de résorber le problème crucial du chômage, il apparaît plus que nécessaire d'encourager et de soutenir les initiatives privées.

❖ **Construire ensemble une nation de justice :**

La primauté du droit

Nous restons profondément convaincus que le droit doit être le référent autour duquel le vivre ensemble doit s'organiser. L'appareil judiciaire doit être au service de tous.

L'égalité de tous devant la loi

La loi doit rester et demeurer la même pour tous.

La promotion de la justice sociale

Peu importe la présence de la justice dans une société, elle demeure un vase creux aussi longtemps qu'elle n'arrive pas à impacter de façon effective le vécu des citoyens. C'est pourquoi nous estimons que la finalité de la justice doit être l'entraide, la solidarité ainsi que l'assistance aux personnes les plus vulnérables.

II. LA GOUVERNANCE POLITIQUE, ECONOMIQUES ET SOCIALES

II.1. La gouvernance Politique

Toutes les grandes ambitions ne sont réalisables que dans un cadre politique adéquat.

➤ ***La promotion de la démocratie***

Contre toutes autres formes de gouvernance, nous croyons profondément à la démocratie comme mode de gouvernance qui donne au peuple le pouvoir de disposer de lui-même.

➤ ***La promotion de l'Etat de droit***

Dans le principe, tout Etat démocratique est un Etat de droit c'est-à-dire un Etat dans lequel la primauté est faite au droit.

➤ ***La promotion des droits de l'homme***

L'Etat de droit favorise la promotion des droits de l'homme tout azimut.

➤ ***La réconciliation nationale***

Notre pays porte un lourd passé douloureux que la nation toute entière se doit d'assumer afin de donner du sens aux sacrifices consentis par nos braves devanciers. La nation se doit de se retrouver pour construire l'avenir dans une pleine reconnaissance et une digne réparation de ses fautes lourdes du passé. Tous ceux qui ont payé de leur vie, l'ont fait pour l'idéal d'une nation plus juste et plus inclusive. C'est notre devoir de travailler inlassablement dans ce sens à leur mémoire.

II.2. La gouvernance économique et sociale

La gouvernance économique à laquelle nous croyons est essentiellement basée sur les principes fondateurs de l'économie de marché, le libre-échange et la libre concurrence. A l'entendons donc comme :

➤ ***La création d'un climat propice à l'émergence d'une économie dynamique***

Le préalable au développement de toute économie est la création d'un climat propice pour tous les acteurs. La dynamisation du secteur privé passe nécessairement par l'instauration d'un environnement favorable et d'une fiscalité adaptée.

➤ ***La lutte contre la corruption et des crimes économiques***

L'assainissement de la gestion des finances publiques est une nécessité de survie de notre économie. La mise en œuvre effective d'une politique volontariste de répression de la corruption et des crimes économiques est un impératif de la nouvelle gouvernance de notre pays.

➤ ***Mettre fin aux monopoles commerciaux***

L'application de ce principe obéit à la nécessité de libérer tous les secteurs et sous-secteurs de notre économie de l'emprise des monopoles, préjudiciables au fonctionnement normal du marché.

➤ ***La propriété privée des moyens de production***

Garantir la propriété privée des biens est une condition nécessaire aux initiatives privées pour la libération des capacités productives de l'économie.

➤ ***La juste répartition des fruits de la croissance***

La capacité de l'économie à créer des richesses se doit d'être accompagnée par une répartition équitable des fruits de la croissance afin de prendre en compte tous les burkinabé en général et en particulier les groupes sociaux vulnérables.

II.3. L'insertion sociopolitique et la responsabilisation de la Jeunesse

La prise en compte de la jeunesse est un impératif de gouvernance qui doit se traduire à tous les niveaux de l'Etat.

II.4. L'insertion sociopolitique et le renforcement de l'autonomisation de la femme

La prise en compte de la femme est une nécessité au Burkina Faso. Le salut de notre pays passera aussi par l'effectivité :

- *du quota genre (Au moins 30% de femmes aux postes électifs et de nomination);*
- *de l'application d'une législation rigoureuse pour mettre définitivement fin aux violences faites aux femmes ;*
- *du renforcement de l'autonomisation économique des femmes ;*
- *du renforcement de l'accès de la femme à la propriété foncière.*

II.5. Genre et inclusion sociale des groupes vulnérables

Nous croyons profondément qu'un handicap ne doit jamais être une barrière au Burkina Faso. Une nation se construit avec l'ensemble de ses filles et de ses fils. L'édification de notre nation nouvelle ne laissera personne au bas-côté de la route. Il s'agira de :

- *Renforcer et durcir la législation contre toute forme de discrimination à l'endroit de toute personne vivant avec un handicap ;*
- *La représentativité effective des personnes vivant avec un handicap à l'assemblée nationale et au gouvernement ;*
- *Mettre en place des fonds de soutien aux personnes vivant avec un handicap.*